



Revue archéologique de l'Est

Tome 59-2 | 2010
Fasc. 2 - n° 182

MEISSONNIER Jacques *dir.*, *Monnaies & jetons : collection Ernest Bertrand*

Dijon, Musée archéologique, 2009, 375 p. (ISBN : 978-2-19-151283-8 ;
prix : 52 €).

Gérard Aubin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/6504>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2010
ISBN : 978-2-915544-16-6
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Gérard Aubin, « MEISSONNIER Jacques *dir.*, *Monnaies & jetons : collection Ernest Bertrand* », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 59-2 | 2010, mis en ligne le 05 janvier 2012, consulté le 24 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rae/6504>

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2019.

© Tous droits réservés

MEISSONNIER Jacques *dir.*, *Monnaies & jetons : collection Ernest Bertrand*

Dijon, Musée archéologique, 2009, 375 p. (ISBN : 978-2-19-151283-8 ; prix : 52 €).

Gérard Aubin

- 1 Cet ouvrage, de facture originale avec son format 21 x 29,7 à l'italienne, est le catalogue d'une collection de 1224 monnaies, jetons et médailles, celle d'Ernest Bertrand, numismate et archéologue, actif en Côte-d'Or essentiellement dans le premier tiers du XX^e siècle. Acquis par le musée archéologique de Dijon, en plusieurs tranches entre 1999 et 2006, sa publication réalisée en quelques années constitue une réussite dont il convient de féliciter les auteurs. Le maître d'œuvre en est Jacques Meissonnier, ancien conservateur au Service régional de l'archéologie de Bourgogne et parfait connaisseur de la numismatique régionale, qui, outre la direction du volume, a pris en charge les monnaies celtiques (161 p., 479 notices) et romaines (110 p., 472 notices). Il a su s'associer plusieurs autres conservateurs : Michel Amandry, directeur du département des monnaies, Médailles et Antiques de la BNF (monnaies grecques : 7 p., 13 numéros) ; Étienne Cavalié, Conservateur des bibliothèques à l'université de Nice (monnaies médiévales et modernes : 35 p., 128 numéros) ; Michel Popoff, ancien conservateur à la BNF (jetons : 36 p., 132 numéros).
- 2 Après les introductions et présentations générales (16 p.), le catalogue se compose de cinq sections thématiques indépendantes, chacune munie de son introduction, de sa bibliographie, de ses notices, et d'indices (tableaux de concordance, légendes, ateliers). Les très utiles introductions de section, pédagogiques, sont rédigées autour des mêmes thèmes : caractéristiques et intérêt de la collection, indication des monnaies exceptionnelles et des raretés, perspectives de recherches, principes de classement. En outre, en fin d'ouvrage, trois indices généraux fournissent les provenances (qu'on devrait appeler lieux de découverte), le pedigree (c'est-à-dire l'origine : marchand ou collectionneur, ce que le XIX^e siècle qualifiait souvent de provenance), et un tableau de concordance entre la collection Bertrand, le n^o d'inventaire du musée et la notice de

catalogue. L'illustration est d'excellente qualité : chaque monnaie est reproduite en couleur (photographie directe) et à l'échelle 1 : 1, en tête de sa notice.

- 3 Chacun, en fonction de ses goûts, de ses curiosités ou de ses travaux, fera son miel de cette documentation si agréablement mise à disposition. Ainsi, pour les monnaies celtiques, la collection « généraliste et didactique » réunie par Ernest Bertrand couvre, en 476 ex. (et 3 rouelles), la plupart des peuples émetteurs de Gaule, principalement de Gaule de l'Est, du Centre et de Gaule Belgique, mais contient aussi des monnaies d'outre-Rhin, de Bretagne insulaire, d'Ibérie. Second point fort, les monnaies romaines (471 ex. auxquelles est jointe une byzantine) offrent une galerie de portraits depuis la République romaine jusqu'au IV^e s. Les 128 monnaies médiévales et modernes se dispersent entre le IX^e s. et le XVII^e s., sans beaucoup de cohérence, malgré une forte représentation des monnaies bourguignonnes. Enfin, les jetons, au nombre de 132, en quasi totalité des XVII^e et XVIII^e s., sont également des frappes bourguignonnes (maires de Dijon et États de Bourgogne). Nul doute que ce catalogue constituera un premier guide pour les identifications de monnaies et un point de départ pour de nouvelles recherches. Ainsi, l'*aureus* de Maxence (n° 944) a-t-il fait, depuis, l'objet d'une étude détaillée par V. Drost (*Bull. de la société française de numismatique*, 64, juin 2009, p. 105-110). Cette collection présente aussi l'intérêt d'avoir enregistré des lieux de découverte. L'index des « provenances » (p. 370) concerne 401 monnaies (sans compter les doublons, car 14 ex. sont répertoriés sur 3 communes et un lieu-dit : Alise, Les Bolards, Couchey, Mont-Afrique), issues de 24 départements et 5 pays étrangers. Mais 242 ont été découvertes dans le seul département de la Côte-d'Or. On note aussi la mention de plusieurs dépôts monétaires. Cet index indique la plupart du temps les communes (suivies du n° minéralogique du département, ce qui est une mauvaise habitude des archéologues), mais parfois les lieux-dits (Mont-Afrique) sans renvoi aux communes (Corcelles-lès-Monts et Flavignerot).
- 4 Dans la mesure où une collection a été réunie dans un but d'édification, on comprend que sa publication, au-delà de la curiosité érudite, ait des visées pédagogiques : introduction à la numismatique, à l'art, à l'histoire ou aux techniques. Le musée de Dijon a parfaitement rempli ces objectifs et les prolonge par des expositions. La lecture d'un tel ouvrage offre aussi l'occasion de réfléchir sur les publications de catalogues, leur opportunité, leur forme et leurs normes. Dans le cadre de ce compte rendu, je me limiterai à quelques propos sur le catalogage et sur les collections.
- 5 Le catalogage pose, on le sait, de multiples problèmes et suppose des choix pour transmettre une information utile et standardisée. Les auteurs ont fait le choix de l'individu monétaire (une notice complète par monnaie) au détriment de la série, ce qui est tout à fait admissible en raison des caractéristiques de la collection, mais contraint à d'assez nombreuses répétitions des descriptions et des commentaires qu'il aurait été possible d'éviter. Si l'on regarde les monnaies celtiques, chaque notice s'ouvre par la mention de son classement géographique et une attribution à un peuple émetteur ; suit la dénomination (espèce et métal) et la date de frappe, puis curieusement l'état de conservation qu'on aurait attendu avec les données métrologiques. La description du droit et du revers est développée et très minutieuse, contrairement à la plupart des catalogues, et peut être vérifiée sur la photographie accompagnant la notice. Puis viennent le poids, le diamètre et l'axe. La bibliographie prend soin de distinguer, la plupart du temps, les références relatives à la typologie (d'une part, publications de monnaies de comparaison, conservées dans des collections consultables ; d'autre part,

typologies élaborées à partir de collections multiples ou catalogues de vente) des titres relatifs à l'histoire de l'exemplaire catalogué (lieu de découverte ou « pedigree »). Ces derniers sont dépendants des indications fournies par le catalogue manuscrit de E. Bertrand. Enfin, de précieux commentaires complètent la notice quand il s'agit d'un type inédit (n^{os} 45, 282) ou problématique (n^o 52-53), d'une découverte (n^o 481 : dépôt de Bochum) ou d'une particularité technique (n^o 242 : contremarque). La qualité de ces informations fait regretter de ne pas disposer d'une annexe sur les principaux dépôts monétaires concernés, surtout lorsqu'ils ne sont pas documentés par ailleurs (par ex., la trouvaille de Poincy, Seine-et-Marne, issue de la collection Carton, est inconnue du *Corpus des trésors antiques de la France* et de la *Carte archéologique de la Gaule*). Un reproche minime sur la bibliographie : pourquoi ne pas systématiser les normes de documentation internationale (adaptées pour la France : AFNOR Z44-005), notamment du premier élément-date, au lieu de mêler différents systèmes comme « nom du musée ou du site-auteur », sigle (BdF, BM, CdB, etc.), revue (*Gallia*) ? Mais, au total, ce schéma de notice est tout à fait satisfaisant et peut être proposé, au prix de quelques adaptations, comme modèle à suivre. Ajoutons qu'il est très facilement transposable sur support numérique. En effet, on ne multipliera pas à l'avenir les catalogues de collection en version papier, d'autant que les nouveaux moyens de communication incitent à élaborer des projets collectifs de corpus, qui permettront d'alimenter des recueils de sources interrogeables en fonction de visées spécifiques : reconstituer une production, caractériser une consommation, ou, comme ici, s'intéresser à une collection.

- 6 L'histoire des collections est devenu un objet de recherches depuis la fin du xx^e siècle. Que dit une collection ? Le goût et la curiosité d'une époque ? Les opportunités d'achat et donc les découvertes ? Ou bien ne renseigne-t-elle pas d'abord sur le collectionneur ? L'introduction sur Ernest Bertrand (1869-1937), « numismate et archéologue éclectique » suivant l'heureuse formule de Christian Vernou, que l'on peut compléter par un article de J. Meissonnier (*Bull. des musées de Dijon*, 10, 2006-2007, p. 17-23), nous fournit quelques précisions sur le parcours de cet agent général de la Mutuelle générale Française, en poste à Dijon, curieux et passionné. Mais, faute de documents, elle ne nous renseigne que partiellement sur l'objectif de sa collection et sur ce qui le pousse à faire des acquisitions. Qu'en attendait-il ? Du plaisir, sans doute ; un investissement, peut-être ; un progrès du savoir ? Peu de travaux sont consacrés aux collectionneurs. Dans un autre domaine, un ouvrage récent (DERLON Brigitte, JEUDY-BALLINI Monique, *La passion de l'art primitif : enquête sur les collectionneurs*, Paris, Gallimard, 2008, 318 p.) tente d'en démonter les ressorts. La collection peut être source de prestige. En dépit des discours qu'ils tiennent sur leur passion, les collectionneurs recherchent d'abord la distinction. Mais cette notoriété suppose étalage ou jouissance partagée. On sait que Bertrand a publié trois articles sur la numismatique gauloise et qu'il correspondait avec Adrien Blanchet, mais on aimerait savoir si, au niveau régional ou dijonnais, la constitution de cette collection et sa fréquentation suscitaient une forme de sociabilité ou favorisaient une diffusion de la culture. Quoi qu'il en soit, Ernest Bertrand, en participant, même involontairement, à la constitution d'un patrimoine public, en obtenant pour son « œuvre » - car toute collection est une sorte de création - une reconnaissance éditoriale, en accolant son nom à des monnaies illustrant un type, acquiert une notoriété posthume.